



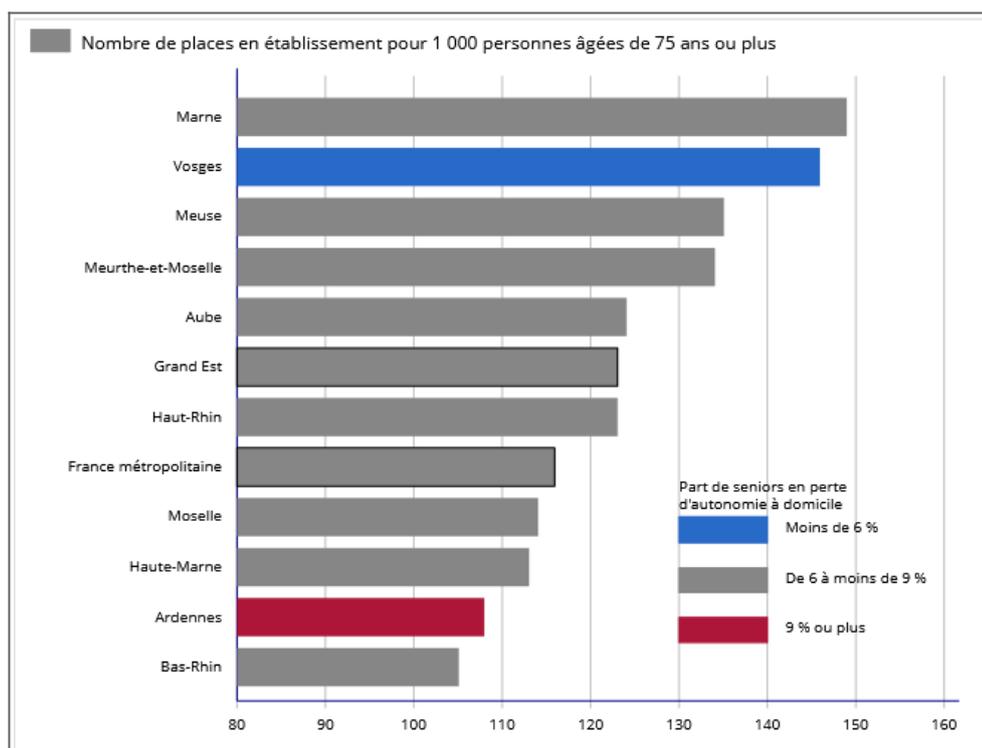
Communiqué de presse ▪ 12 décembre 2023

Dans le Grand Est, comme à l'échelle métropolitaine, 7 % des seniors vivant à leur domicile déclarent éprouver d'importantes difficultés dans les actes de la vie quotidienne. Près d'un senior sur quatre souffre d'une limitation fonctionnelle (motrice, sensorielle ou cognitive). Les femmes, qui ont une espérance de vie plus élevée, sont plus concernées que les hommes.

La part de seniors en perte d'autonomie à domicile est moindre dans les Vosges, où l'offre de places d'hébergement pour personnes âgées dépendantes est relativement élevée, tandis que c'est l'inverse dans les Ardennes.

Qu'ils soient ou non en situation de perte d'autonomie, un quart des seniors bénéficient d'une aide, qu'il s'agisse d'une aide de leur entourage, d'une aide professionnelle (infirmier, aide ménagère), d'un appui technique ou d'un aménagement de leur logement.

Part de seniors vivant à domicile en perte d'autonomie et offre de places en institution, par département



Note : en raison de l'échantillonnage de l'enquête, les parts de seniors à domicile en perte d'autonomie comprises entre 6 % et 9 % ne sont pas significativement différentes de la moyenne métropolitaine (7,2 %).

Champ : Grand Est, personnes de 60 ans ou plus vivant à domicile.

Source : Drees, enquête Vie quotidienne et santé 2021, indicateurs sociaux départementaux.

Retrouvez tous les résultats de l'étude dans Insee Analyses Grand Est n° 171 – décembre 2023 :

[Dans le Grand Est en 2021, la perte d'autonomie concerne 7 % des seniors à domicile](#)

Les publications de l'Insee du Grand Est sont sur [insee.fr](https://www.insee.fr)

Contact presse

Véronique Heili ☎ 03 88 52 40 77
dr67-communication-externe@insee.fr

SOUS EMBARGO : ne pas diffuser avant le 12 décembre à 12 heures